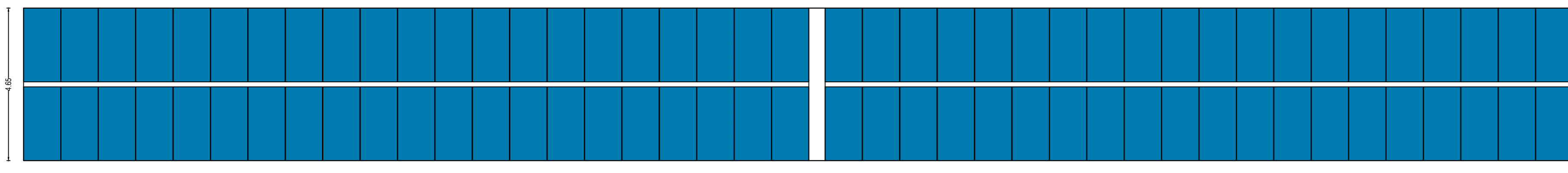
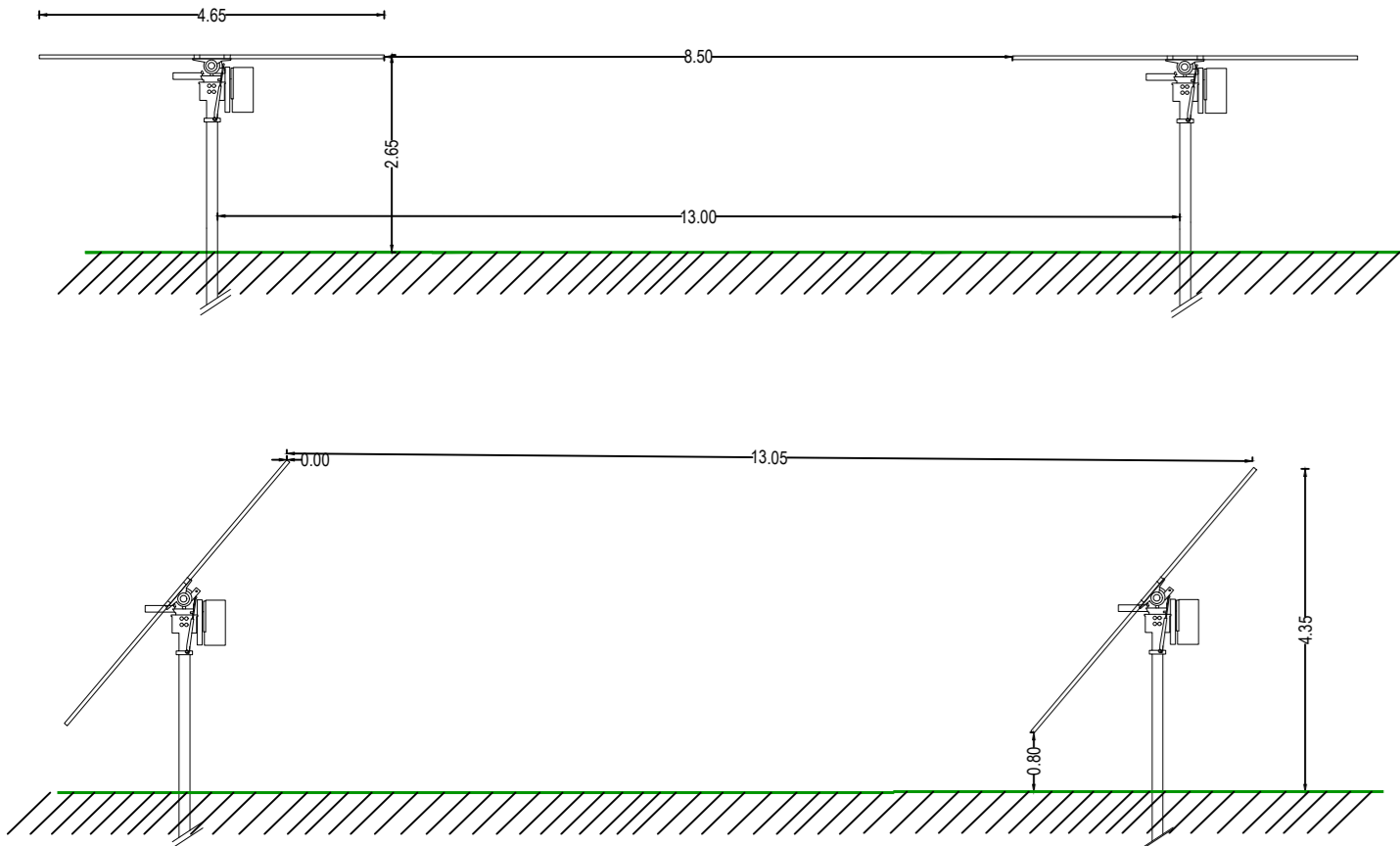


VUE DE DESSUS DU MODULE (1/1000)



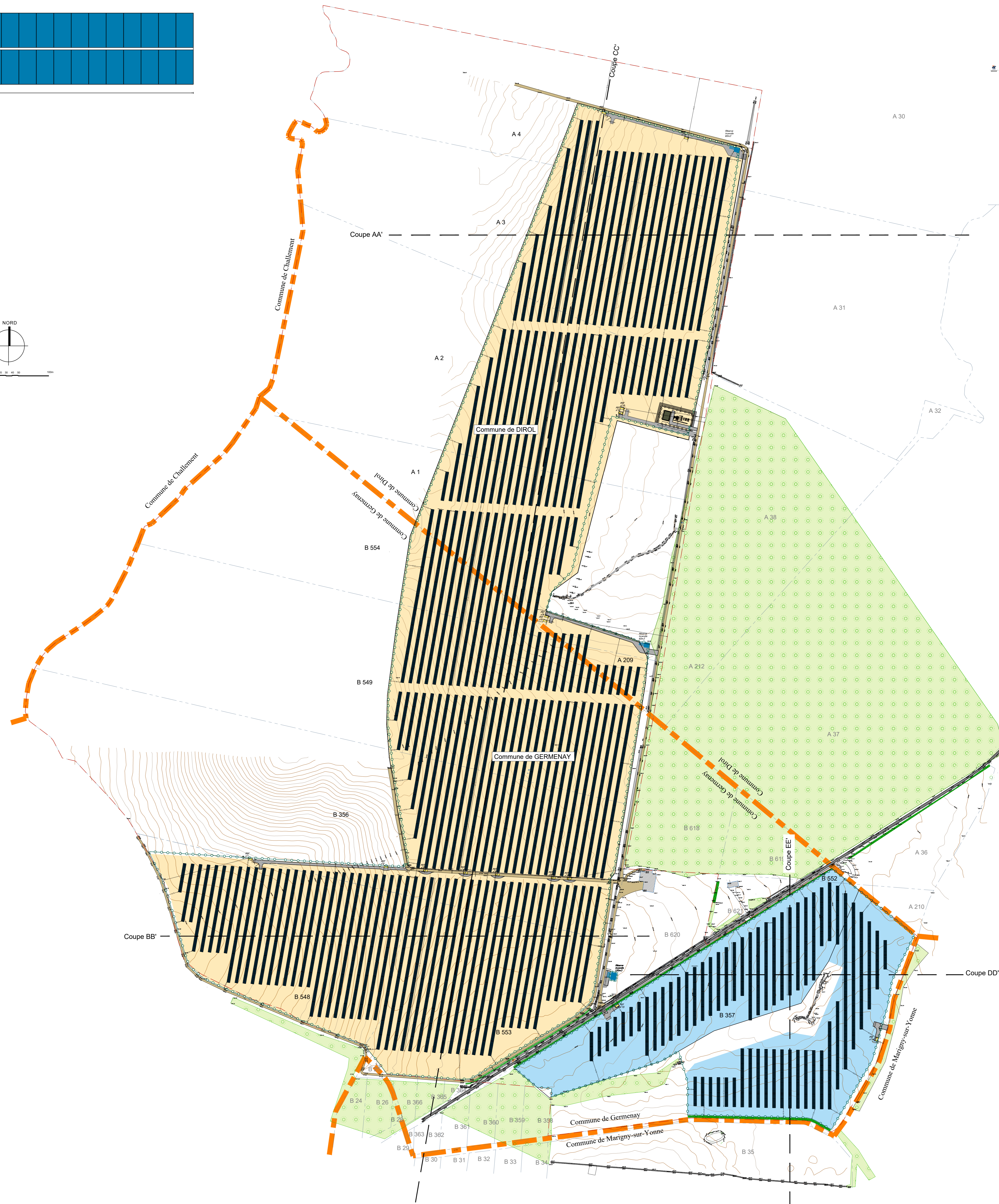
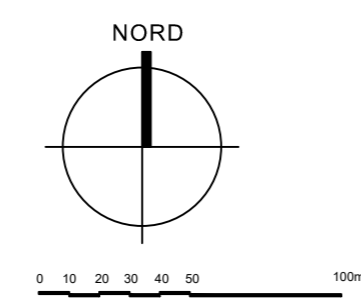
STRUCTURE SUPPORT DE MODULE

COUPE TYPE
STRUCTURE SUPPORT DE MODULE (1/1000)



LEGENDES :

- Emprise totale parcellaire
- Limite de commune
- Lignes topographiques
- Limites cadastrales
- Fossé/Talus
- Fossé bas
- Bâtiment existant
- Voirie extérieure existante
- Chemin intérieur existant à transformer en stabilisé renforcé
- Chemin périphérique Poste Livraison, 5m à créer
- Voirie intérieure à créer
- Largeur : 4m (5 m dans les zones de retournement)
- Arbre existant
- Haie existante
- Haie à créer
- Trackers photovoltaïques
- Réserves incendie à créer
- Aire d'aspiration (6m x 8m)
- Poste de transformation à créer
- Poste de livraison HTB
- Clôture à créer Ht : 2m
- Clôture poste livraison à créer Ht : 3.2m
- Portail d'accès à créer Largeur : 8m
- Mât de vidéo-surveillance



DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Projet:
Implantation d'un parc Agri-voltaïque et d'un poste de livraison HTB (bâtiment + transformateur HTB) Communes de Germenay et Dirol (58)

Maitre d'ouvrage:
SAS NIEVRE AGRISOLAIRE
70, Avenue de Clichy
75017 PARIS

PIECE n° PC 2-1

PLAN DE MASSE GENERAL
ETAT PROJETE
échelle 1/2500°

date de création : 22 février 2021
modification n°1 : 23 mars 2021
modification n°2 : 24 mars 2021
modification n°3 : 01 avril 2021
modification n°4 : 07 mars 2022
modification n°5 :



A-r2 SARL ATELIER r2
ATELIER D'ARCHITECTURE
24 Rue de Poliers - 86130 Jaunay-Marigny
jeuwan1@gmail.fr - 09 83 23 19 05 - 06 88 60 66 28
RCS Poitiers 530 733 774
Numéro d'inscription à l'ordre régional PCI 501202